

METHODOLOGIE DE RECHERCHE 2 ET EPIDEMIOLOGIE NUTRITIONNELLE

1. Caractéristiques du module

Code : **S.DI.SO.2002.F.13**Degré d'études : Bachelor MasterAnnée académique : **2019-20**Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}Crédits ECTS : **6**

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais (journal club)

Temps de cours : **56**Temps de travail personnel encadré : **62**Temps de travail personnel individuel : **62**

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

- Eb4 : Maîtriser les outils de l'étude des consommations alimentaires, évaluer les facteurs influençant le comportement alimentaire et interpréter les résultats pour en retirer des données utiles.
- Fb1 : Maintenir et développer leur expertise et compétences professionnelles en actualisant constamment leurs savoirs.
- Fb2 : Evaluer continuellement leur propre pratique et la développer sur la base des connaissances acquises
- Fb3 : Transmettre les nouveaux savoirs et former les partenaires de manière à ce que leurs actions en lien avec la nutrition soient conformes aux références et aux bonnes pratiques
- Gb3 : Pratiquer dans le respect de la déontologie professionnelle, selon les principes et valeurs liés à l'intégrité scientifique et en harmonie avec leurs propres ressources.

Objectifs généraux du module

- Acquérir et exercer des notions de base permettant la conception et la participation à une étude : rappel sur les types de variables et les statistiques de base, principes de construction d'un questionnaire, conception d'une base de données avec Excel
- Comprendre les concepts sous-jacents à la construction et la validation des questionnaires (psychométrie)
- Appréhender les méthodes de recueil de données qualitatives (observation, focus group, entretien) et d'analyse de contenu
- Caractériser les principales études épidémiologiques en cours (Europe et USA)
- Construire les bases préparant le travail de bachelor : Approfondir la lecture critique de la littérature scientifique, rédaction d'une esquisse puis d'un projet de TBSsc incluant les options méthodologiques qui pourraient être suivies.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Méthodes en recherche quantitative : construction de questionnaires, notions de psychométrie, construction base de données, revue de littérature quasi-systématique ;
- Examen des méthodes en recherche qualitative (observation, focus group, entretien, analyse de contenu) ;
- Familiarisation avec les méthodes en épidémiologie nutritionnelle : outils, études suisses et étrangères ;
- Lecture critique approfondie, journal-clubs ;
- Rédaction projet travail de bachelor, éthique en recherche.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours théoriques
- Exercices, journal-clubs, travail dirigé

Exigences de fréquentation : un taux de présence de 80% est exigé pour le module. En cas de taux de fréquentation inférieur, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter aux examens. Il-elle obtient la note F au module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Examen écrit portant sur l'analyse critique d'un article scientifique et des questions sur la matière du semestre (coef. 2)
- B. Présentation d'un travail dirigé en méthodes qualitative au cours d'un oral de validation (coef 1)

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la moyenne calculée à partir des notes locales obtenues aux points A et B ci-dessus en tenant compte des coefficients indiqués.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

- Période : selon calendrier

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation
- si l'examen écrit (A) est insuffisant, un nouvel examen sera réalisé
 - si le point B est insuffisant, un complément portant sur les lacunes sera demandé

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

- Période : selon calendrier

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Fortin, M-F. Fondements et étapes du processus de recherche. Chenelière. 2006.
- Bréchon, P. Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives, Presses universitaires de Grenoble, 2011.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Isabelle Carrard

Enseignants : Isabelle Carrard, Angéline Chatelan, Corinne Jotterand, Maaïke Kruseman, Mischa Piraud, Pedro Marques-Vidal, Silvia Stringhini.

Descriptif validé le 29.01.2020 par Jocelyne Depeyre, responsable de la filière.

